

Mercredi 20 novembre 2019

10h00 - Accueil

- 24 élus du CME présents, 1 excusé et 1 absent
- Mme Françoise Corneillie Adjointe déléguée à la Jeunesse

1) Règlement du CME

A signer par les élus du CME et par les parents pour le 4 décembre

2) Collecte alimentaire dans les écoles

- Les élus du CME devront présenter l'action au Directeur/Directrice, à leur Enseignant(e), et au Référent Péri-scolaire de leur école, et demander à pouvoir communiquer l'action dans les classes, **dès le jeudi 21 novembre**
- Des affiches seront transmises au Directeur de l'école à destination des élus du CME pour les afficher au sein de l'école.
- Distribution des tracts à donner à chaque enfant de leur école, du CE2 au CM2.

3) Collecte alimentaire à ALDI. Voir planning

Samedi 30 novembre 2019

Angle Rue Fidèle Lhermitte et Rue de Santes
59320 Haubourdin

4) Visite d'une structure de la ville

Le 4 décembre, les élus du CME devront voter pour choisir la structure de la ville qu'ils souhaitent visiter

5) Vœux du Maire

Lors de la Cérémonie des Vœux du Maire les élus du CME souhaitent exprimer et partager, sous forme de petites scénettes, leurs envies de :

- Nettoyer la nature
 - Participer à la collecte alimentaire avec La Solidarité Haubourdinoise pour la Banque alimentaire du Nord
 - Faire une action Zéro Déchets
 - Faire une action « 1 journée sans voiture »
 - Renouveler le skate-park et le Théâtre au Jardin Public
 - Participer aux Commémorations
- Pour finir, souhaiter une bonne année.

- 2 ateliers auront lieu les Mercredis :

4 décembre de 10h00 à 11h30, en salle du Conseil
11 décembre de 14h00 à 16h00, en salle du Conseil

- Cérémonie des Vœux du Maire à la population par le CME

RDV le lundi 17 janvier au Centre Culturel à 18h30.

6) Intronisation du Conseil De Jeunes

Vendredi 6 décembre en Salle de Réception de l'Hôtel de Ville à 18h00.

7) Menu du CME 17 décembre.

ATTENTION : Le menu du CME initialement prévu le jeudi 19 décembre est **avancé au mardi 17 décembre**. Rappel, inscription auprès du Service Haubipass minimum 15 jours avant.